

Programme IISF n° L2016-0006

Administration d'accueil :
General Department of Taxation (GDT), Viet Nam

Administration d'origine de l'expert :
**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
et Groupe de la Banque mondiale (GBM).**

Dates du programme :
Avril 2015 – juin 2017

Le Viet Nam a fait part début 2015 de son souhait de bénéficier d'une assistance sur des questions de portée générale en matière de vérification des entreprises multinationales. Le soutien IISF a été mis en place par un expert de l'OCDE, avec le concours d'un expert du GBM, dans le cadre d'un vaste programme de renforcement des capacités dirigé par l'OCDE. Entre avril 2015 et juin 2017, un soutien de type IISF portant sur des dossiers de vérification rendus anonymes a été apporté dans le cadre de quatre missions sur place et d'une assistance à distance sur mesure. Au total, six dossiers de vérification ont été traités dans le secteur manufacturier. Les principales questions de fiscalité abordées concernaient notamment les actifs incorporels, les financements intra-groupe, les services intra-groupe, la restructuration d'entreprises et les prix de transfert, conformément aux recommandations du BEPS.

Impact du programme d'assistance concrète en matière de vérification

Le programme d'assistance en matière de vérification des prix de transfert a aidé le Viet Nam à obtenir les résultats suivants :

- **Développement des ressources humaines - Transfert de connaissances et de compétences :** en moyenne, cinquante agents de l'administration fiscale d'accueil ont pris part à une formation proposée lors de chaque mission sur la conduite efficace d'une analyse fonctionnelle, en identifiant les fonctions d'approvisionnement, de conception, de production, de vente, de marketing, de publicité et de distribution. Des améliorations supplémentaires ont été observées dans leurs capacités d'analyse et de répartition des risques ainsi que dans la sélection des comparables. Les vérificateurs ont été capables de repérer les problèmes de déductibilité des intérêts, de transfert d'actifs et de prix de produits erronés. Ils ont également acquis une excellente connaissance des diverses transactions portant sur les prix de transfert ainsi que d'autres questions relatives au BEPS et à la fiscalité internationale.
- **Développement institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures :** en collaboration avec les experts IISF, la GDT a rédigé un projet de manuel interne sur les vérifications et a

recommandé d'apporter certains changements au projet de législation sur les prix de transfert, notamment l'adoption de réglementations sur les déclarations pays par pays, les processus de vérification des prix de transfert et les connaissances en matière d'utilisation des bases de données commerciales.

